

Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française

Hélène Perdicoyanni-Paléologou

Volume 29, numéro 2, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039441ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039441ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perdicoyanni-Paléologou, H. (2001). Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française. *Revue québécoise de linguistique*, 29(2), 55–77.
<https://doi.org/10.7202/039441ar>

Résumé de l'article

Cet article vise à faire une brève esquisse du fonctionnement de l'anaphore, de la cataphore et de la déixis telles qu'elles sont définies dans les travaux des linguistes français et francophones. Dans la première section, nous avons étudié l'anaphore en regard de la déixis et de la théorie de la localisation référentielle. Cela nous a permis de démontrer que cette théorie présente le texte comme élément central de la définition de l'anaphore et établit une relation structurelle, pas forcément coréférentielle, entre antécédent et anaphorique. À l'opposé de ce procédé référentiel se trouve la déixis, procédé spatiotemporel qui nécessite la présence du référent dans l'espace de renonciation au moment où l'occurrence est prononcée. Dans la seconde section, nous avons examiné l'opposition texte-situation et la théorie mémorielle, qui met en valeur le mode de donation du référent. Enfin, l'opposition cataphore/anaphore a fait ressortir l'asymétrie totale entre ces deux procédés.

LE CONCEPT D'ANAPHORE, DE CATAPHORE ET DE DÉIXIS EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Hélène Perdicoyanni-Paléologou
Université Brown

1. Introduction

Cet article est une présentation nécessairement concise des résultats d'une recherche sur le fonctionnement de l'anaphore, de la cataphore et de la déixis telles qu'elles sont définies dans les travaux des linguistes français et francophones. Pour ce faire, nous nous proposons d'étudier, d'abord, l'anaphore, la déixis et la théorie de la localisation référentielle, ensuite l'opposition texte/situation et la théorie mémorielle, et, enfin, l'opposition cataphore/anaphore.

2. Anaphore, déixis et théorie de localisation référentielle

2.1 L'anaphore : définition et traits caractéristiques

2.1.1 Définition de la théorie textuelle de l'anaphore

La théorie textuelle de l'anaphore impose la notion de texte comme élément central de définition. Ainsi Ducrot et Todorov 1972 : 358 définissent-ils l'anaphore en termes d'interprétation. Ils considèrent en effet qu'«un segment de discours» est anaphorique s'il faut se reporter à une autre partie de ce même discours pour lui donner une interprétation. Nous retrouvons cette même notion d'interprétation dans les travaux de Reichler-Béguelin 1988a : 17, ceux de Wiederspiel 1989 : 95 et ceux de Corblin 1987a : 129-33, qui définit l'anaphore comme «un rapport de dépendance» dans la mesure où un élément B est nécessairement interprété grâce à «la mise en connexion à A, A saturant l'interprétation de B en fixant un de ses termes».

2.1.2 Définition de l'antécédent

L'anaphore est donc un phénomène de dépendance interprétative de deux unités, dont la première, à laquelle se reporte la seconde, l'anaphorique, est appelée «interprétant» (Ducrot et Todorov 1972 : 358), «réfèrent» (Dubois 1965, Kesik 1989 : 30), «antécédent», «contrôleur de l'anaphorique», ou encore «source sémantique».

Il convient de noter que la dénomination de «source sémantique» est employée pour la première fois par Tesnière 1988 : 87, qui observe que le terme d'antécédent ne souligne pas la nature du mot, mais uniquement sa position, «sujette à toutes les variations que lui impose l'ordre linéaire de la chaîne parlée». Il ajoute que l'antécédent ne précède pas constamment l'élément anaphorique dans la mesure où celui-ci n'est pas toujours un pronom relatif. Tesnière constate donc que l'«antécédent» peut suivre l'anaphorique et, de la sorte, il adopte le terme «source anaphorique», qui a la caractéristique de ne rien dire des places respectives et d'être une image de ce qui est en cause dans la relative : «le terme anaphorique semble régulièrement “rempli”, par emprunt au terme qu'on appelle son antécédent» (Corblin 1989 : 178).

2.1.3 L'anaphore comme relation structurelle

Une connexion anaphorique, comme nous l'avons dit, met en relation un terme supérieur, l'antécédent, qui communique une valeur à un terme inférieur, qui n'est autre que l'élément anaphorique (Wiederspiel 1989 : 99). Cette connexion régit une relation structurelle caractérisée par trois propriétés.

La première est celle de la relation fondamentalement asymétrique existant entre un premier terme anaphorisé et un second terme anaphorisant. Milner 1985 : 32 distingue l'anaphore pronominale et l'anaphore nominale. Dans le premier cas, «la paire anaphorique est [...] ouvertement hétérogène, du point de vue catégoriel». En effet, «l'anaphorisé» est un nom et «l'anaphorisant» un pronom de troisième personne. La relation entre les deux termes est alors marquée par la référence virtuelle que le nom anaphorisé apporte au pronom, qui en est, par nature, dépourvu. Défini ou indéfini, le nom doit donc être pourvu d'une référence virtuelle. Dans le second cas, il y a «homogénéité catégorielle» puisque l'anaphorisé et l'anaphorisant sont tous deux des noms. Mais, contrairement à la relation précédente, «la différence de l'indéfini au défini est cruciale : le pivot de la relation est en effet que le réfèrent de l'anaphorisant soit tenu pour identifié du seul fait de la relation qu'il entretient avec le réfèrent de l'anaphorisé».

La seconde propriété de la connexion anaphorique est celle de la non-transitivité, qui apparaît dans l'anaphore pronominale (*un livre...il...il...le*), car le propre d'un pronom est de ne pouvoir être qu'anaphorisant et jamais anaphorisé. En effet, «un pronom anaphorique ne peut fonctionner comme premier terme d'une relation d'anaphore» (Milner 1985 : 33).

Enfin, une relation anaphorique est par définition non réflexive. En effet, on ne peut concevoir qu'«un terme soit anaphorisant ou anaphorisé de lui-même» (Milner 1985 : 34). Une autre particularité, qui s'ajoute à ces trois propriétés, est celle de la «dépendance nécessaire d'un item à son antécédent, autrement dit de sa non-autonomie» (Wiederspiel 1989 : 99).

En résumé, l'anaphore est une relation structurelle, définie comme asymétrique, intransitive, non réflexive entre deux segments textuels dont l'un (l'anaphorisant) est dépendant de l'autre (l'anaphorisé) (Corblin 1985, 1989).

2.1.4 La nature de l'anaphore : coréférence et non-coréférence

La théorie textuelle de l'anaphore fait de celle-ci «un processus référentiel où une expression anaphorique renvoie à un référent déjà mentionné dans le discours» (Kleiber 1988 : 3). Les expressions anaphoriques entretiennent, par conséquent, des relations coréférentielles avec leur antécédent. Une telle conception limite le phénomène d'anaphore aux rapports coréférentiels et assimile, de ce fait, les deux notions. Cette assimilation est toutefois interdite par certains linguistes (Corblin 1985, 1987a, 1987b, 1989; Kleiber 1988 : 3-4, 1991 : 6-8; Milner 1985 : 32-34).

L'analyse de Milner fait ressortir clairement la distinction entre anaphore et cataphore de par la divergence de leurs propriétés respectives. Comme nous l'avons indiqué, l'anaphore est une relation asymétrique, intransitive et non réflexive entre deux segments textuels. En revanche, la coréférence apparaît lorsque deux unités A et B ont la même référence et ceci sans que «l'interprétation de l'une soit affectée par l'interprétation de l'autre» (Milner 1985 : 32). Les deux termes A et B entretiennent des relations symétriques, transitives — en effet, «les deux termes concernés peuvent être homogènes ou non quant à leur nature catégorielle : on aura en particulier des paires homogènes N''/N'' ou pronom/pronom et des paires hétérogènes N''/Pronom» — et réflexives : «une unité référentielle peut être dite coréférentielle d'elle-même».

De son côté, Kleiber 1988 : 3 cite une série de séquences où «les pronoms personnels, noms propres, SN génériques, en seconde position ne sont pas des expressions anaphoriques, parce qu'ils ne tirent pas leur interprétation

référentielle de l'expression en première position avec laquelle ils sont pourtant en relation de coréférence :

- (1) Je₁ suis venu te₂ voir et tu₂ m'₁as fermé la porte au nez.
- (2) Alfred₁ était arrivé avec Céline₂, Céline₂ était gaie, Alfred₁ triste.
- (3) Les vignes rapportent beaucoup aux viticulteurs₁, mais il faut dire que les viticulteurs₁ travaillent durement.
- (4) La terre tourne autour du soleil₁. Le soleil₁ est en effet le centre de l'univers₁.

La distinction anaphore/coréférence s'appuie également sur le fait qu'une anaphore n'est pas forcément coréférentielle. En effet, «une expression tire son interprétation référentielle d'une expression antérieure sans être pour autant son coréférent» (Kleiber 1988 : 3). Ces cas d'anaphore sont appelés par Kleiber «anaphore indirecte» ou *in absentia*. Par ce terme, l'auteur souligne que «le référent d'une expression anaphorique n'est pas présent par mention antérieure dans le contexte linguistique» (Kleiber 1989a, 1991 : 7, 1994 : 28-31). Il regroupe dans cette catégorie les anaphores suivantes :

1^o l'«anaphore associative» (Blanche-Benveniste et Chervel 1966, Charolles 1990, Guillaume 1919, Hawkins 1978) qui présente deux propriétés : a) elle désigne un objet (un référent), qui n'a pas été mentionné explicitement dans le contexte antérieur, mais qui peut l'être implicitement; b) elle est interprétable grâce à des informations qui ont été préalablement introduites dans le discours et à la sollicitation de connaissances d'arrière-plan et de stéréotypes culturels d'une communauté donnée, à savoir les «topoi». Les informations sont appelées «informations-supports» et les connaissances d'arrière-plan «savoir partagé» ou «mémoire discursive» (Reichler-Béguelin 1989 : 307, Berrendonner 1983 : 228-229, 1986 : 259)¹. Selon certains linguistes (Kleiber, Schnedecker et Ujma 1994 : 5-64), les informations-supports sont fournies par des moyens linguistiques et, de la sorte, elles sont cotextuelles. Selon d'autres (Erkù et Gundel 1987 : 533-545), elles peuvent «tout aussi bien provenir de la situation dans laquelle l'énoncé est produit, et avoir par exemple pour origine des percepts situationnels ou des comportements mimo-gestuels (gestes, direction du regard, mimiques)». La similitude des deux situations réside dans le fait qu'elles ont pour origine un segment linguistique ou le contexte d'énonciation (Hawkins 1977 : 1-27). De

1 Le savoir partagé ou la mémoire discursive sont également appelés «discourse registry» (Hinds 1977), «schematisation» (Grize 1982), «discourse file» (Givon 1983), «discourse model» (Corblin 1987c), «context model» (Bosch 1983), «discourse representation» (Brown et Yule, 1983) et «mental model» (Garnham et Oakhill 1990, Gernsbacher 1991).

son côté, Apothéloz et Reichler-Béguelin (à paraître), tout en rejoignant la position d'Erkü et Gundel, admettent «qu'il peut y avoir une équivalence fonctionnelle entre des informations issues du contexte d'énonciation immédiat, des savoirs d'arrière-plan, ou d'une énonciation antérieure».

2⁰ l'«anaphore lexicale», qui représente une relation anaphorique où seules les unités lexicales sont reprises (Milner 1976 : 64, 1985, 27; Wiederspiel 1989 : 103).

3⁰ l'«anaphore générique» (Corblin 1985, Kleiber 1990a : 253-254, 1990b : 27-28; Sidner 1983 : 362-369, Tasmowski-de Ryck et Verluyten 1982, Webber 1983, Wiese 1983), qui «met aux prises un référent particulier dont la mention antérieure est à l'origine d'une référence à la classe à laquelle appartient l'antécédent» (Kleiber 1990a : 253, 1990b : 27). De son côté, Reichler-Béguelin 1993 : 337 considère l'anaphore générique comme une inférence individu – classe et elle la regroupe dans les anaphores pronominales inférentielles sans recatégorisation lexicale.

4⁰ l'«anaphore collective» (Bosch 1985, Reichler-Béguelin 1988a, 1988b, 1989; Sidner 1983; Webber 1983; Yule 1982), auquel cas la référence à un actant collectif indéterminé se traduit par l'emploi d'un *ils* générique, sans antécédent textuel.

2.2 La déixis

Les approches qui mettent l'accent sur le lieu et l'objet de références reçoivent les dénominations de «déictiques», «embrayeurs» («shifters») (Kleiber 1989b), «speech alternants» et «particuliers égocentriques».

Selon ces approches, la déixis est restreinte «au mode d'actualisation, c'est-à-dire d'ancrage du sens général des mots dans l'univers particulier perçu ou connu» qui «des trois points d'ancrage (*moi, ici, maintenant*) (...) utilise le deuxième, aussi précis que le premier» (Bonnard 1972 : 1206, Kleiber 1986 : 5). D'où l'emploi du terme «déictique» pour désigner les démonstratifs et les présentatifs.

La déixis devient alors un procédé spatio-temporel jouant «un rôle fondamental dans l'énonciation», dans la mesure où elle permet aux «protagonistes du discours» de se repérer, les protagonistes étant le «locuteur/énonciateur et l'allocutaire/coénonciateur». Selon cette définition, les déictiques sont donc «des morphèmes qui expriment une représentation de l'espace et une représentation du temps en termes d'espace» (Fraser et Joly 1980 : 22).

Contrairement à Pottier (1974 : 188), qui pense que *je, tu*, etc. doivent être rangés du côté de l'«interlocution», un certain nombre de linguistes intègrent

dans la déixis les expressions «personnelles», ce qui est considéré comme un troisième point d'ancrage. Ainsi le fonctionnement de la déixis s'exerce sur trois domaines : l'espace, le temps et les participants. Cela nous permet de parler de déixis spatiale, de déixis temporelle et de déixis personnelle.

Dubois et coll. 1973 : 137 résument ces trois propriétés de la déixis en rappelant qu'elle est formée de références à la situation d'énonciation. En effet, dans chaque énoncé «le sujet réfère son énoncé au moment de l'énonciation, aux participants à la communication et au lieu où est produit l'énoncé». Les déictiques sont alors des éléments linguistiques permettant de situer l'énoncé, de «l'embrayer sur la situation».

De son côté, Kleiber 1986 : 5 estime qu'une telle définition pose problème si on veut intégrer dans la catégorie des déictiques les démonstratifs et les emplois situationnels de *il*. Ainsi, tout en mettant l'accent sur l'existence de l'objet dans la situation d'énonciation, il propose une redéfinition des déictiques. Ceux-ci sont «des expressions qui renvoient à des entités dont le dénominateur commun est d'être localisées dans la situation d'énonciation».

3. L'opposition texte/situation et la théorie mémorielle

3.1 Comme nous l'avons vu, «linguistiquement, un objet peut avoir deux lieux d'existence : hors du discours ou en discours» (Fraser et Joly 1980 : 24). Ce postulat de la théorie classique sur la localisation du référent a permis à Halliday et Hasan 1976 d'établir une différence entre l'endophore ou «référence textuelle» («textual reference»), lorsque le référent se trouve dans l'espace textuel, et l'exophore ou «référence situationnelle», lorsque le référent de l'expression se trouve localisé dans l'espace non discursif.

Au sein de l'endophore se trouvent réunies l'«anaphore» (relation dite de présupposition² de l'endophorique avec des «cibles» («targets») du texte précédent) et la «cataphore» (relation de l'endophorique avec du texte subséquent)³.

2 Le terme «présupposition» n'a pas chez Halliday et Hasan 1976 le sens qu'il possède chez les sémanticiens modernes, comme Ducrot, à savoir «élément invariable du contenu de certaines expressions, qui résiste à la négation et l'interrogation».

3 Nous reviendrons sur la cataphore telle qu'elle se présente dans *Cohesion in English*, lorsque nous parlerons de l'histoire du concept de celle-ci. Toutefois, nous tenons à rappeler ici la dichotomie anaphore/cataphore qui est déjà mentionnée dans l'ouvrage de Halliday 1967. Dans cet ouvrage, l'auteur considère l'anaphore comme une relation textuelle, transphrastique, et la cataphore comme une relation intraphrastique, voire intrasyntagmatique. En plus, le linguiste soutient que l'anaphore est du domaine du «donné» («given») alors que la cataphore de celui du «nouveau» («new»).

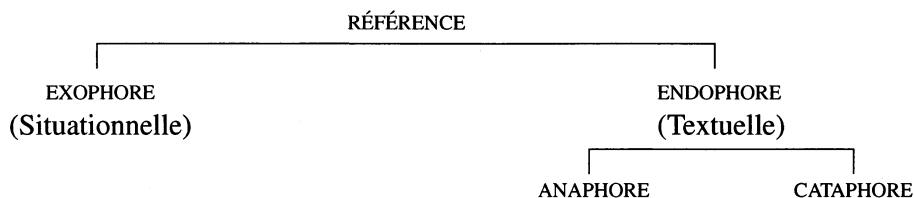


Fig. 1

On doit noter le sens spécifique du terme «référence» chez les auteurs. En effet, «référence» combine «renvoi» et «exigence d'interprétation» et s'oppose aux autres types de «cohésion», telles l'«ellipse», la «substitution» et la «cohésion lexicale».

3.2 La seconde théorie qui met en valeur l'opposition texte versus situation est celle de Maillard à cette différence près que le terme «endophore» est remplacé par celui de «diaphore», «qui n'est pas vectoriellement orienté» (Maillard 1974 : 57). Selon le linguiste (Maillard 1974 : 56), «un fragment énonciatif quelconque est soit «aphorique» soit «anaphorique» et/ou «cataphorique» relativement au contexte. Il est «aphorique» s'il est parfaitement clos sur lui-même et n'implique pas le texte. Il est «anaphorique» s'il suppose l'énoncé antécédent et «cataphorique» s'il se rapporte à l'énoncé subséquent».

Maillard représente le phénomène d'anaphore et de cataphore selon les schémas suivants :

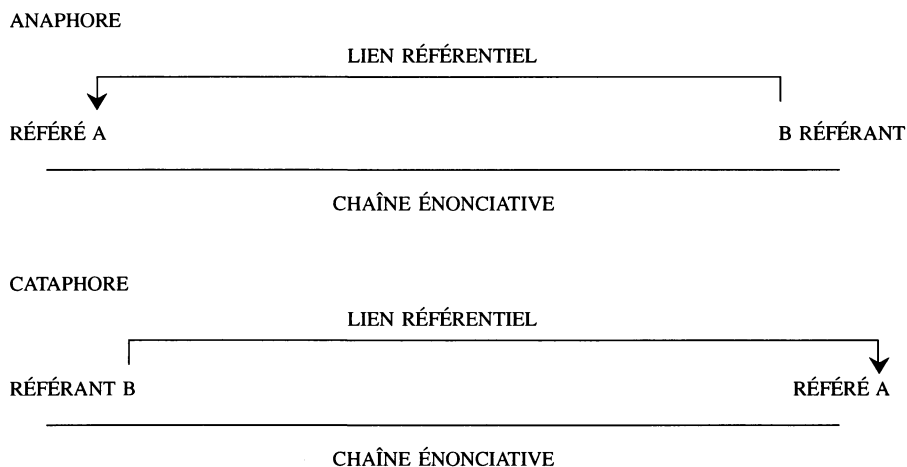


Fig. 2

L'auteur (Maillard 1974 : 56) appelle «référant» «le segment qui doit être mis en rapport avec une autre partie de la chaîne et «référé» ce qui est impliqué par le référant. Le «lien référentiel» est le rapport sémantique d'identification qui s'établit entre les deux».

Anaphore et cataphore sont sujettes à la même distinction que la diaphore : «elles sont soit «segmentales», lorsqu'elles réfèrent à un simple segment, soit «résomptives», lorsqu'elles réfèrent à un énoncé plus ou moins long» (Maillard 1974 : 57).

En outre, Maillard fait la distinction entre «anaphoriques à valeur constante», qui sont les morphèmes référentiels qui conservent l'information, et «anaphoriques à valeur variable (ou «additionnelle»), «qui non seulement réactualisent un référé, mais encore apportent une information spécifique non contenue dans ce «dernier».

Dans sa thèse de 3^e cycle, Maillard 1972 introduit aussi la dichotomie «sémantique»/«métalinguistique», la diaphore pouvant renvoyer respectivement au signifié du référé ou à son signifiant.

Enfin, la distinction entre «diaphores situationnelles», utilisant de faux «déictiques», et «diaphores contextuelles pures» est mentionnée pour la première fois dans son ouvrage *Le langage en procès*, paru en 1977.

3.3 À cette étape définitoire de la théorie textuelle de l'anaphore, nous avons considéré celle-ci comme une expression référentiellement incomplète, interprétée ou saturée par un segment du texte. L'anaphore renvoie donc au discours proprement dit («endophore»), alors que la déixis renvoie à la situation («exophore»).

3.3.1 Comme nous l'avons vu, une définition satisfaisante du phénomène de la «déixis» est formulée par Fraser et Joly. Leur théorie s'inscrit dans la filiation directe de celle de Halliday et Hasan. Mais elle apporte une nouvelle précision sur le fonctionnement exophorique qui devient, par rapport à l'endophore, bidirectionnel.

Ainsi, dans la première partie de leur étude (Fraser et Joly : 1979), les auteurs ne considèrent plus comme originale la distinction entre l'exophore et l'endophore, processus renvoyant respectivement à un référent extradiscursif et intradiscursif. En effet, la nouveauté réside, selon eux, dans le fait que l'exophore devient un «avant» et l'endophore un «après» (Fraser et Joly 1979 : 109). Au sein de l'exophore, on distingue aussi un «avant», l'«exophore mémorielle», et un «après», l'«exophore a-mémorielle». Finalement, l'endophore contient également un «avant», l'«anaphore», et un «après», la «cataphore». Au «passé du texte» («anaphore») on fait correspondre le «passé

de l'esprit» («exophore mémorielle») (Fraser et Joly : 1979 : 107). Ce rapport est représenté selon le schéma suivant :

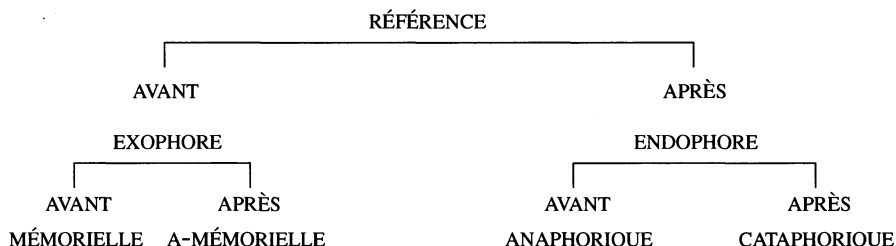


Fig. 3

Dans la seconde partie de leur étude, les auteurs établissent, d'une part, une «déixis exo-mémorielle», où le référent «fonctionne *in absentia* et renvoie à un objet non présent, présent seulement à la mémoire du locuteur et, le cas échéant, de l'allocutaire» et, d'autre part, une «déixis exophorique a-mémorielle», qui fonctionne exclusivement *in presentia* (Fraser et Joly 1980 : 25). Aussi bien dans l'exophore que dans l'endophore, la séquence «avant/après» se laisse donc interpréter comme la séquence orientée «passé/présent-futur». Soit figurativement :

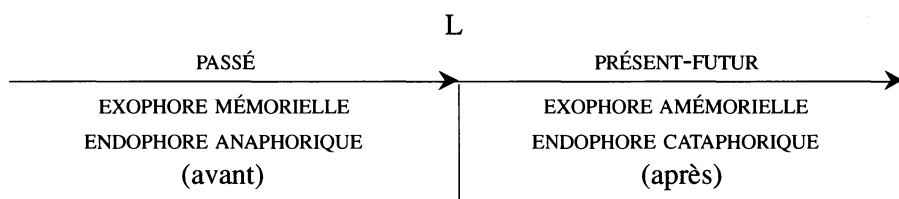


Fig. 4

3.3.2 L'opposition anaphore/déixis est également étudiée par Kleiber. Dans son article «Anaphore/Déixis/où en sommes-nous?» publié en 1991, après avoir évoqué la distinction traditionnelle entre expression anaphorique, expression déictique et expression exophorique non déictique, ou «homophores», selon Maillard (1990 : 483-494, voir aussi Kleiber, 1990a : 243-244), «c'est-à-dire des expressions dont le référent n'est ni donné par l'environnement textuel, ni par la situation immédiate d'énonciation, mais par des connaissances associées à l'expression», Kleiber 1991 : 3-4 soutient que «dans cette perspective onomasiologique de "lieu d'existence" du référent, l'opposition anaphore-déixis n'est pas directe, puisque les expressions anaphoriques ou endophoriques s'opposent à l'ensemble des expressions exophoriques (déictiques et non déictiques)». En revanche, il considère «l'environnement immédiat» comme étant le facteur permettant de livrer l'identité du référent et d'opposer directement,

en termes de localisation, les anaphoriques aux déictiques. Kleiber 1991 : 4 entend alors par «environnement immédiat», le «contexte linguistique» pour les anaphoriques, et «la situation d'énonciation immédiate» pour les déictiques. Ainsi, pour déceler le référent d'un anaphorique, il faut chercher le «bon» antécédent; pour déceler celui d'une expression déictique, il faut chercher la «bonne» entité de la situation extralinguistique immédiate qui y correspond. Une démarche similaire est appropriée pour trouver le référent des expressions exophoriques non déictiques. L'expression anaphorique comme l'exophorique déictique ont un référent qu'il convient de trouver dans la situation d'énonciation, soit linguistiquement, soit extralinguistiquement (Kleiber 1986 : 6, 1991 : 4). Aussi Kleiber peut-il se permettre d'abandonner le critère de localisation non textuelle pour définir les déictiques et d'élargir la déixis à la situation anaphorique (Kleiber 1986 : 6, 1991 : 4)⁴. L'anaphore et la déixis se trouvent donc rassemblées sous une déixis commune plus large dès lors que l'objet de référence est «présent», dans les deux cas, dans la situation d'énonciation (Kleiber 1986 : 6).

Mais l'inverse, c'est-à-dire l'intégration de la déixis dans l'anaphore est par avance exclu, car il y a des déictiques comme *je* qui ne peuvent jamais devenir anaphoriques (Kleiber 1986 : 6).

L'asymétrie sur la nature de l'objet qui est présent soit dans le texte, soit dans la situation d'énonciation immédiate, ne remet pas pour autant en question l'opposition anaphore/déixis. La définition en termes de localisation garde sa pertinence, qui réside dans la différence de perception du référent — en effet, dans le «site d'énonciation immédiate», on peut «voir» le référent, alors que ce type de perception est impossible en «site contextuel» (Kleiber 1991 : 4). En outre, l'avantage de cette définition est qu'elle permet de résoudre le problème référentiel que posent l'expression déictique par recours à la situation d'énonciation immédiate et l'expression anaphorique par recours au «bon» antécédent (Kleiber 1991 : 4-5).

La définition en termes de localisation du référent dans le texte ou dans le site d'énonciation immédiate se heurte, selon Kleiber, à trois difficultés. La première est celle de l'option du sens unique, qui ne pourra plus être uniquement définie en termes de localisation du référent. Ainsi est-on obligé, selon Kleiber 1991 : 5, d'avancer une nouvelle définition des concepts d'anaphore et de déixis dans laquelle «l'élément de localisation textuel vs non textuel» n'est plus un critère «non subsumant». Le linguiste ajoute qu'il est nécessaire de distinguer les nouvelles définitions d'anaphorique et de déictique des emplois déictiques

4 Ducrot et Todorov 1972 : 406 parlent de «déixis indicielle» et de «déixis anaphorique»; Braunmüller 1977 distingue la «direkte Deixis» de la «Rededeixis».

et anaphoriques, «dans l'ancienne acception du terme». En effet, malgré l'abandon du critère de localisation pour la définition permettant d'opposer anaphore et déixis, les «interprétations anaphorique et déictique» ont toujours lieu d'être.

La seconde difficulté est de définir ce qui est une interprétation nécessairement anaphorique ou déictique (Kleiber 1991 : 6-7).

Enfin, la troisième difficulté réside dans les «anaphores indirectes» ou *in absentia* qui n'ont pas de coréférent. Dans ce cas d'anaphore, il ne s'agit certes pas plus de faire correspondre le référent au «bon» antécédent, mais le premier reste indissociable du contexte linguistique qu'il faut toujours interpréter pour identifier le référent (Kleiber 1991 : 7-8). Cela dit, il faudra abandonner la contrainte de localisation du référent en tant que mention antérieure dans le contexte linguistique au profit de la contrainte moins stricte d'«identification par le contexte».

Les expressions anaphoriques se trouvent en rapport avec les «expressions situationnelles indirectes», qui rassemblent les types suivants de renvoi *in absentia* :

- la référence «ostensive indirecte» (l'«ostension différée» de Quine 1971 : 142-156);
- la référence «démonstrative non gestuelle indirecte»;
- la référence «générique», soit démonstrative, soit pronominale;
- la référence définie dite de «situation plus large» (Hawkins 1978, Kleiber 1989b);
- l'emploi de *il* antécédent pour un référent non présent (Kleiber 1989b : 8).

Ces emplois conduisent à la même conclusion que les anaphores «indirectes», à savoir à l'abandon du critère de localisation référentielle et à l'option du mode de donation du référent⁵. D'après Kleiber 1991 : 8, il ne faut pas chercher le référent «dans le contexte ou dans le site d'énonciation immédiat, mais uniquement grâce au contexte ou grâce au site d'énonciation immédiate... En cas d'anaphore, le référent est donné par le contexte, soit directement (mention antérieure), soit indirectement (anaphore divergente); en cas de déixis, il est donné par la situation d'énonciation, soit directement (*in praesentia*), soit indirectement (*in absentia*)»⁶.

5 Les approches qui privilégient le mode de référence ou mode de donation du référent ont pour écho appellatif aussi bien les dénominations «déictiques» et «particuliers égocentriques», «embrayeurs» («shifters»), «speech alternants» que celles qui leur sont plus particulières comme «token-reflexives» (Reichenbach 1947), «expressions sui-référentielles» (Benveniste, 1966), «indicateurs» (Casteneda 1967), «symboles indexicaux» (Burks 1948-1949), «index» (Peirce 1931-1935) et «démonstratifs» (Burge 1974; Devitt 1974; Parret 1980 : 6-111).

6 Sur l'abandon de la théorie de la localisation référentielle, selon laquelle l'objet a besoin d'être réellement présent dans la situation d'énonciation, voir Kleiber 1986 : 11-12.

L'abandon de la théorie de la localisation référentielle sans que le texte perde toutefois toute validité fait opter le linguiste (Kleiber 1991 : 9) pour l'approche mémorielle, qui étudie l'opposition anaphore/déixis sous un angle tout différent.

3.3.3 L'opposition anaphore/déixis est de nature cognitive et s'appuie sur «le mode de connaissance du référent qu'a l'interlocuteur ou, en termes cognitifs, l'«accessibilité» du référent» (Kleiber 1991 : 10)⁷. Ainsi un des aspects déterminants de l'expression référentielle est-il le processus de compréhension (Kleiber 1991 : 10, Reboul 1989)⁸.

Selon cette conception, les critères du texte et de la situation immédiate pour définir l'anaphore et la déixis disparaissent au profit de ceux de saillance et de nouveauté. Il s'agit alors, pour Kleiber 1991 : 10, de voir si le référent est présumé être déjà saillant ou bien s'il apparaît comme nouveau⁹.

Le premier cas correspond au processus de l'anaphore au cours duquel l'interlocuteur connaît déjà le référent, tandis que le deuxième cas est lié à la déixis qui oblige à introduire un référent nouveau «dans la mémoire immédiate» (Kleiber 1991 : 10)¹⁰.

Une définition qui stipule l'opposition anaphore/déixis fondée sur les critères de saillance ou de focus (Wiederspiel 1989 : 108) et de nouveauté, de donné et de connu est fournie par Bosch (1985, 1987) et empruntée par Kleiber 1991 : 10 :

The anaphoric procedure is a linguistic means to make the hearer sustain a previously established focus towards a specific item. The deictic procedure is a linguistic means to achieve the focusing of the hearer's attention towards a specific item.

7 Sur l'anaphore comme phénomène mémoriel, voir Kleiber 1994 : 25-26.

8 À l'opposé de cet avis se trouve celui de Reichler-Béguelin (1988b : 185-216), qui suggère d'envisager les phénomènes référentiels autant sous l'angle de l'encodage que sous celui du décodage.

9 Voir aussi Bosch 1983; Wiederspiel 1989 : 105 signale que A~vA est susceptible de deux interprétations : «en arrière» et «à nouveau», ce qui fait que A~vAφopA! peut être interprété de deux façons : soit comme «porter en arrière» (version textuelle) soit comme «porter à nouveau» (version mémorielle). Cette seconde conception apparaît chez Apollonios Dyscolos, qui oppose le mode de connaissance première ou déixis au mode de connaissance seconde ou anaphore (Schneider et Uhlig 1965 : 86 : *Prôté gnôsis ea est cognitio, quae ad res vel animalia antea non nota aut certe non commemorata, quae quidem per sensus animadvertuntur; pertinet; opp. deuthera gnôsis, ea cognitio rei iam antea mente perceptae vel commemoratae, quae per pronomen (anaphorikon) revocatur.*

10 L'expression de «mémoire immédiate» change selon les auteurs : Lyons 1980 emploie «univers de discours»; Berrendonner 1986b et Reichler-Béguelin (1988a : 19-43, 1989 : 303-336) utilisent «mémoire discursive». Le terme de «focus» est employé par Garrod et Sanford 1982, Sanford et coll. 1983 : 303-318 et celui de «modèle contextuel» par Bosch 1983, 1985.

La nouvelle conception de l'opposition anaphore/déixis produit une inversion complète des définitions des anaphoriques et des déictiques tels qu'ils ont été conçus dans la théorie de localisation du référent. Ainsi les expressions anaphoriques deviennent-elles déictiques et vice-versa.

Pour mettre en évidence ce changement radical, Ehlich 1982 : 330 propose l'exemple suivant :

- (5) «Il est 5 h 20. A et B sont assis dans une pièce. Ils attendent C, qui leur a promis de venir à 5 h précises. Ils attendent en silence depuis que 5 h a sonné. Soudain A entend des pas dans la cage d'escalier. Il dit alors à B : — Il arrive».

Contrairement à la théorie de la localisation, qui considère *il* comme un déictique, Ehlich choisit le critère de la saillance préalable et le considère comme un anaphorique; «la mise en focus de C est antérieure à l'occurrence pronominale *il*». Le linguiste considère alors que l'anaphore, processus présent à l'intérieur d'un texte comme d'un discours, est une expression renvoyant à un élément déjà connu et déjà «mis en focus».

En revanche, l'exemple suivant prouve l'extension du concept de déixis appliquée au texte :

- (6) Fritz est rentré chez lui. Je trouve **ceci** regrettable.

Alors que dans la version de localisation du référent, *ceci* serait considéré comme anaphorique, selon Ehlich 1982 : 334, il constitue une expression déictique, car «il renvoie à l'état de choses explicite dans le texte ("Fritz est rentré chez lui")». En d'autres termes, le texte lui-même est traité comme espace de référence déictique (Wiederspiel 1989 : 108).

Ce changement radical dans la conception de l'anaphore/déixis ne fait pas pour autant disparaître la différence entre texte et situation. Kleiber 1991 : 11 soutient que, malgré ce changement radical dans la conception de l'anaphore/déixis, la différence entre texte et situation reste pertinente dans la mesure où elle permet d'expliquer «l'origine différente de la saillance du référent». En effet, la mention préalable du référent et la situation d'énonciation sont respectivement à l'origine de la saillance dans un texte et dans un «site non textuel». «L'environnement extralinguistique immédiat» et le texte, tous deux sources d'alimentation de la «mémoire discursive», peuvent conduire au processus de l'anaphore¹¹.

11 Sur l'alimentation de la mémoire discursive, voir Berrendonner 1986a, Reichler-Béguelin 1988a : 19-43, 1988b : 185-216, 1989 : 303-336.

Tout comme l'approche de localisation du référent, l'approche mémorielle rencontre elle aussi des difficultés, tels les cas des expressions référentielles comme le nom propre ou les embrayeurs comme *je*, *tu*, etc., l'échelle d'accessibilité, les analyses non unitaires et, enfin, les emplois inférentiels (Kleiber 1991 : 12-14). Toutes ces difficultés, qui constituent en même temps les limites de l'opposition anaphore/déixis, empêchent de donner une définition générale des marqueurs référentiels comme «anaphoriques» et «déictiques» à l'aide du critère «connu» ou «donné/nouveau».

Cependant, il faut remarquer l'élément positif qui réside dans l'approche mémorielle, qui est celui de la pertinence du facteur d'accessibilité qui s'exprime «1^o en montrant que l'anaphore (textuelle) est avant tout un phénomène de mémoire immédiate, où le texte sert simplement d'introducteur et non de champ de recherche pour le bon antécédent; 2^o en orientant, par l'intermédiaire du trait «nouveau» ou «saillant», la description des expressions référentielles d'entités «nouvelles» vers la référence indexicale» (Kleiber 1991 : 15).

4. La cataphore

L'histoire du concept de cataphore est présentée de façon claire et concise par Kesik dans son ouvrage *La cataphore*, publié en 1989. Comme nous n'avons pas l'intention de reproduire son exposé, nous nous contenterons de faire ici une brève esquisse des principales théories de ce phénomène.

4.1 La première mention de la cataphore apparaît chez Bühler 1934 : 121-122, qui établit la distinction entre «monstration anticipante» («Vorverweis») et «monstration rétrospective», (Rückverweis). Dans le cas contraire, il faudrait, souligne-t-il, avoir recours à un autre terme d'origine grecque, celui de la «kataphora», qui avec son opposé, l'«anaphora», appartient au cadre notionnel de la «Sprachtheorie», tous deux opérant la «monstration syntaxique» («Syntaktisches Zeigen»).

4.2 L'opposition anaphore/cataphore est également mentionnée dans les travaux de Halliday et Hasan 1976. Dans *Cohesion in English*, les auteurs admettent l'existence d'anaphore et de cataphore par substitution ou par ellipse ainsi que l'assimilation de la cohésion lexicale à l'anaphore; ils considèrent la cataphore comme une expression que «présuppose» le contexte subséquent et qui entretient des relations structurales avec le contexte droit («structural cataphora»); enfin, les «cataphores cohésives», bien plus rares que les anaphores, ne sont pas nécessaires à la création des textes.

À la théorie de Halliday et Hasan, Kesik 1989 : 21-22 fait deux objections. La première consiste à affirmer que l'existence du «type structural» à côté des «cataphores cohésives» entraîne une «asymétrie très nette dans le traitement de l'anaphore et de la cataphore». La seconde concerne l'article *the* : celui-ci est «classé avec les pronoms, dans le cadre de la "référence", alors que les substantifs qu'il introduit sont classés sous le chef "cohésion lexicale"». Ces mêmes linguistes développent leur deuxième objection en abordant la question de l'étude des groupes nominaux avec «suivant» cataphorique. Ainsi, lorsqu'on juxtapose une proposition coréférentielle à ce type de groupe nominal, se pose le problème de savoir «si c'est l'article défini qui est cataphorique par rapport à *suivant* ou le couple «substantif» + *suivant* qui est cataphorique par rapport à la proposition subséquente». Devant cette difficulté, il convient de «considérer le groupe nominal tout entier comme une seule expression cataphorique».

4.3 Le concept de la cataphore apparaît également dans les travaux de Maillard (1972, 1974, 1977, 1987, 1990), qui remplace, comme nous l'avons dit, le terme «endophore» par celui de «diaphore», qui inclut aussi bien l'anaphore que la cataphore.

Ce linguiste (1977 : 22) classe les cataphores en fonction de leur portée (cataphores intraphrastiques, interphrastiques, narratives ou de longue portée) et de leur niveau (Maillard 1977 : 22, 1987 : 56) :

1⁰ les **cognitives**, où le pronom vise le référent du subséquent; la question correspondante est alors *ça consiste en quoi?*

2⁰ les **sémantiques**, où le pronom vise le signifié du subséquent; la question correspondante est alors *ça veut dire quoi?*

3⁰ les **sémiotiques**, où le pronom vise le signifiant du subséquent; la question correspondante étant alors *ça se dit/s'écrit comment?*

Les cataphores **sémiotiques** sont divisées par l'auteur (Maillard 1987 : 59) en **métalinguistiques**, qui se rapportent à un seul signifiant, et en **métadiscursives**, qui se rapportent à des séquences discursives. Enfin, il faut noter la subdivision des cataphores et anaphores résomptives en «fragmentaires» et «totalisantes» (Maillard 1987: 61).

4.4 Dans les travaux de Fraser et Joly 1979, 1980, la cataphore est mise en rapport avec l'amémoriel et classée, pour la première fois, du côté de l'«exophore amémorielle», les deux relations faisant partie du présent – futur de l'énonciation.

4.5 Contrairement aux théories précédentes qui établissent la dichotomie anaphore/cataphore, Wilmet 1986 assimile la cataphore à la synecdoque. Cette conception «synecdocale» est critiquée par Kesik 1989 : 24 comme «trop puissante, puisqu'elle ne fait pas le départ entre la relation cohésive... et la relation purement structurale».

4.6 La subordination de la cataphore à la cohésion réapparaît dans «La cataphore pronominal en français» de Härma (1987 : 53-69). L'auteur procède par une approche descriptive de la cataphore et la considère comme «dénominateur commun de diverses relations des pronoms et des déterminants avec le contexte subséquent» (Härma 1987 : 57).

4.7 Dans la *Linguistique générale et linguistique française* de Bailly (1950 : 170), le terme de cataphore est remplacé par celui d'«anticipation», fait qui se produit chaque fois qu'«un signe nécessaire à la compréhension d'un autre précède celui-ci au lieu de le suivre». Un cas particulier de l'anticipation est l'«anticipation par un représentant», qui «s'oppose à la *reprise* d'un signe par le représentant, laquelle relève de la “séquence progressive” plus normale» (Bailly 1950 : 220)¹².

Le terme de cataphore est remplacé par celui de pronominalisation régressive («backwards pronominalization») dans les travaux des générativistes alors que l'anaphore apparaît sous le nom de pronominalisation progressive («forwards pronominalization») (Fauconnier 1974, Guéron 1979 : 42-79, Pinchon 1975 : 45-46, Rohrer 1968 : 110-132).

4.8 De son côté, Kesik 1989 : 29-57 consacre un chapitre à la cataphore, et, précisément, à ses principales propriétés, ses champs, sa portée; enfin, il tente d'établir la distinction entre cataphores cognitives et métalinguistiques, d'une part, et cataphores au sens strict et au sens large, de l'autre. À cela s'ajoute l'étude de l'opposition cataphore contre anaphore.

La cataphore est redéfinie par Kesik 1989 : 56 «comme relation non structurale d'une expression indexicale (à signifiant zéro éventuellement) avec le (une partie du) contexte linguistique subséquent, telle que ce contexte permet (et est nécessaire à) l'identification du référent de l'expression indexicale».

Pour la définition des champs des cataphores, l'auteur reprend la division des diaphores en segmentales et résomptives, proposée par Maillard (1974 : 59, 1987 : 56) et les adapte à ses besoins. Ainsi par «cataphore segmentale», il entend l'anticipation du cataphorique sur un simple segment et par «cataphore

12 L'anticipation et la reprise sont opposées par Bailly 1954.

résomptive» l'anticipation du cataphorique sur au moins un «nexus» (Kesik 1989 : 40-41).

En ce qui concerne la portée des cataphores, inspiré par les travaux de Maillard, Kesik 1989 : 41 la définit comme «l'espace textuel couvert par la relation cataphorique – subséquent» et distingue entre cataphore «intraphrastique», lorsque les deux termes se trouvent dans la même phrase, et cataphore «transphrastique», dans tous les autres cas. Le dernier type de cataphores utilise des pronoms neutres et des SN résomptifs à tête nominale.

La définition des cataphores «cognitives» et «métalinguistiques» est fondée respectivement sur la relation cataphorique indirecte et directe. Dans le premier cas, «la découverte des deux termes n'est qu'une «étape» (décisive) de la recherche du référent, de l'élément tiers» et, dans le second, elle est «simultanée de l'identification du référent du cataphorique, qui est l'entité linguistique – subséquent» (Kesik 1989 : 43-44).

Pour ce qui est de la distinction entre cataphore au sens strict et au sens large, Kesik réserve la première dénomination «aux seuls cas où le concours du contexte subséquent était indispensable pour identifier le référent d'une expression indexicale». Parmi les «cataphores au sens large», l'auteur classe, entre autres, deux cas distincts : celui où «une expression est coréférentielle du contexte subséquent, sans que ce contexte soit nécessaire pour son interprétation, et celui où le contexte fonctionne comme expansion non nécessaire de certains SN indéfinis» (1989 : 47).

La confrontation de la cataphore avec la dislocation à droite amène l'auteur à déceler la différence entre «la cataphore résomptive, où le subséquent est une proposition asyndétique, et la dislocation droite, la proposition disloquée étant nominalisée» (1989 : 49). D'autre part, elle lui permet d'entrevoir l'orientation de la cataphore vers la «transparence» et ses affinités avec les «actes de langage», réalisés par les «performatifs», absentes dans le cas de l'anaphore (Kesik 1989 : 57).

4.9 Comme nous l'avons dit, l'opposition anaphore/cataphore apparaît dans presque tous les travaux traitant du phénomène de la cataphore. Nous distinguerons ici avec Kesik (1989 : 65) deux principales tendances des recherches antérieures aux siennes sur l'opposition anaphore/cataphore : «d'une part, une "version faible" de l'hypothèse du vecteur inversé, où la cataphore est supposée avoir sa spécificité; d'autre part, une "version forte" de cette hypothèse, où la cataphore devient une simple anaphore anticipante».

À la première tendance appartiennent les approches de Maillard, de Halliday et Hasan, de Wilmet et de Härma. En revanche, les approches de

Lyons (1980 : 282) et de Lérat (1983 : 79) font partie de la seconde tendance. Le premier distingue entre «anaphore rétrospective», ou référence anaphorique normale s'appliquant en arrière, et «anaphore anticipante», ou référence anaphorique s'appliquant en avant. Le second voit aussi dans la cataphore «une anaphore inverse, c'est-à-dire anticipante».

De son côté, Kesik (1985 : 350-360, 1986 : 250-251, 1989 : 102-103) prouve que la cataphore n'est pas le symétrique en aval de l'anaphore. Partant de l'hypothèse d'une complémentarité référentielle entre l'anaphore et la cataphore, l'auteur (1989 : 102) les confronte :

1^o sur le plan ontologique, l'anaphore tend avant tout vers les humains¹³, qu'on classe parmi les «entités du premier ordre (nommables)» qui ne concernent pas la cataphore. En effet, celle-ci s'attache aux entités non nommées, ou entités du deuxième et du troisième ordres, que sont les situations, les événements et les propositions;

2^o sur le plan informationnel, cataphore et anaphore fonctionnent respectivement dans les énoncés thétiques (impersonnels), «posant des particuliers dans l'univers de discours», et les énoncés thématiques, «attribuant des propriétés aux particuliers déjà posés»;

3^o et, enfin, sur le plan des formes, l'anaphore se caractérise par l'emploi des pronoms personnels de la troisième personne, plus rare pour le processus de la cataphore, alors que cette dernière met le plus souvent en jeu les démonstratifs neutres.

Cette confrontation permet à Kesik de prouver que «l'hypothèse du vecteur inversé est peu féconde puisque, dans la plupart des cas, on ne peut pas permuter pour passer de la cataphore à l'anaphore et vice-versa» (1989 : 67). En revanche, lorsque cette permutation est possible, on a affaire à des cataphores plutôt périphrastiques.

5. Conclusion

En guise de conclusion sur le concept et le fonctionnement de l'anaphore, de la déixis et de la cataphore, nous ferons les remarques suivantes.

13 Kesik suit la distinction des trois types d'entités établie par Lyons (1980 : 77-80), qui fut inspiré par les recherches de Strawson (1959). Ces types sont les suivants : «i) les *entités du premier ordre*, à savoir les objets physiques (personnes, animaux, choses) qui se trouvent à tout moment dans un espace à trois dimensions et sont observables par tous... ii) les *entités du deuxième ordre*, à savoir les événements, les processus, les états de choses, etc., localisés dans le temps et l'espace, dont on dit en français qu'ils surviennent ou qu'ils ont lieu; iii) les *entités du troisième ordre*, abstraites, telles les propositions, qui sont en dehors du temps et de l'espace, qui sont plutôt "vraies" que "réelles", qu'on peut affirmer ou nier» (Kesik 1989 : 35).

D'abord, la théorie classique de la localisation du référent dans le contexte précédent présente le texte comme élément central de la définition de l'anaphore et établit une relation structurelle, pas forcément conférentielle, entre antécédent et anaphorique. À l'opposé de ce procédé référentiel se trouve la déixis, procédé spatiotemporel, qui nécessite la présence du référent dans l'espace de l'énonciation au moment où l'occurrence est prononcée.

Ensuite, la théorie de la localisation référentielle se révèle infirmée par les «anaphores indirectes» et les «expressions situationnelles indirectes», ce qui fait prévaloir l'approche mémorielle, qui met en valeur le mode de donation du référent.

Enfin, l'opposition cataphore/anaphore révèle l'asymétrie totale entre les deux procédés : «au moment de son énonciation, le cataphorique apparaît comme "défectif" sur le plan "informationnel"; incompatible avec les performatifs, l'anaphore est "défective" sur le plan des actes de langage» (Kesik 1989 : 153).

Références

- APOTHÉLOZ, D. et M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (à paraître) «Référence démonstrative et associativité. Interprétations et rendements des SN démonstratifs en anaphore indirecte», *Journal of Pragmatics*.
- BAILLY, C. 1950 *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BAILLY, C. 1954 *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck.
- BENVENISTE, E. 1966 «Le langage et l'expérience humaine», dans *Problèmes de langage*, Paris, Gallimard, p. 3-13.
- BERRENDONNER, A. 1983 «Connecteurs pragmatiques et anaphore», *Cahiers de linguistique française* 5 : 215-246.
- BERRENDONNER, A. 1986a «Référence et mémoire discursive», Communication faite au Colloque du Centre de Recherches Sémiologiques sur la Référence, 9 et 10 oct., Neuchâtel.
- BERRENDONNER, A. 1986b «Note sur la contre-inférence», *Cahiers de linguistique française* 7 : 259-277.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et A. CHERVEL 1966 «Recherches sur le syntagme substantif», *Cahiers de lexicologie* 9 : 3-37.
- BONNARD, H. 1972 «Les mots démonstratifs», dans *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- BOSCH, P. 1983 *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, London, Academic Press.
- BOSCH, P. 1985 «Constraints, Coherence, Comprehension. Reflections on Anaphora», dans E. Sozer, *Text, Connexity, Text Coherence*, Hambourg, Helmut Burk, p. 299-319.
- BOSCH, P. 1987 *Representation and Accessibility of Discourse Referents*, Stuttgart, Lilog-Report 24.

- BRAUNMÜLLER, K. 1977 *Referenz und Pronominalisierung : Zu den Deikta und den Proformen des Deutschen*, Tübingen, Niemeyer.
- BROWN G. et G. YULE 1983 *Discourse Analysis*, Cambridge University Press.
- BÜHLER, K. 1934 *Sprachtheorie*, Iéna, Fischer.
- BURGE, T. 1974 «Demonstrative Construction, reference and Truth», *Journal of Philosophy* 71-7 : 205-223.
- BURKS, A. 1948-1949 «Icon, Index, Symbol», *Philosophy and Phenomenological Research* 9.
- CASTENEDA, N. H. 1967 «Indicators and Quasi-Indicators», *American Philosophical Quarterly* 4 : 85-100.
- CHAROLLES, M. 1990 «L'anaphore associative. Problèmes de délimitation», *Verbum* 13-3 : 119-148.
- CORBLIN, F. 1985 «Anaphore et interprétation des segments nominaux», thèse de doctorat d'État, Université de Paris VII.
- CORBLIN, F. 1987a «Les chaînes de référence : analyse linguistique et automatique», *Intellectica* 1-1 : 123-143.
- CORBLIN, F. 1987b *Indéfini, défini et démonstratifs. Constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.
- CORBLIN, F. 1987c «Anaphoric pronouns : under linguistic control or signalling particular discourse representations?», *Journal of Semantics* 5 : 233-260.
- CORBLIN, F. 1989 «Sur la notion d'anaphore», *Revue québécoise de linguistique* 15-1 : 173-195.
- DEVITT, M. 1974 «Singular Terms», *Journal of Philosophy* 71-7 : 183-205.
- DUBOIS, J. 1965 *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. et coll. 1970 *Rhétorique générale*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. et coll. 1973 *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUCROT, O. et T. TODOROV 1972 *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- EHLICH, E. 1982 «Anaphora and Déixis : Same, Similar, or Different?», dans R. J. Jarvella et W. Klein, *Speech, Place and Action*, Chichester, John Wiley and Sons, p. 315-338.
- ERKÜ, F. et J. GUNDEL 1987 «The pragmatics of indirect anaphors», dans Jef Verschueren et Marcelle Bertucelli-Papi, *The Pragmatics Perspective. Selected Papers from the 1985 International Pragmatics Conference*, Amsterdam, John Benjamins.
- FAUCONNIER, G. 1974 *La coréférence : syntaxe ou sémantique*, Paris, Seuil.
- FRASER, T. et A. JOLY 1979 «Le système de la déixis (1) : Endophore et cohésion discursive en anglais», *Modèles linguistiques* 1 : 95-157.
- FRASER, T. et A. JOLY 1980 «Le système de la déixis (2) : Endophore et cohésion discursive en anglais», *Modèles linguistiques* 2-2 : 22-51.
- GARNHAM A. et J. OAKHILL 1990 «Mental models as contexts for interpreting texts : Implications from studies of anaphora», *Journal of Semantics* 7 : 379-393.

- GARROD, S. et A. J. SANFORD 1982 «The Mental Representation of Discourse in a Focussed Memory System : Implications for the Interpretation of Anaphoric Noun Phrases», *Journal of Semantics* 1 : 21-41.
- GERNSBACHER, M. A. 1991 «Comprehending conceptual anaphors», *Language and Cognitive Processes* 6-2 : 81-105.
- GIVON, T. 1983 «Topic continuity in discourse : an introduction», dans Talmy Givon, *Topic Continuity in Discourse : A quantitative Cross-Language Study*, Amsterdam, John Benjamins, p. 1-42.
- GRIZE, J.-B. 1982 *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz.
- GUÉRON, J. 1979 «Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours», *Langue française* 44 : 42-79.
- GUILLAUME, G. 1919 *Le problème de l'article*, Paris, Presses Universitaires de France.
- HALLIDAY, M. A. K. 1967 *Descriptive Linguistics in literary Studies, Patterns of language*, Londres, Longman.
- HALLIDAY, M. A. K. et R. HASAN 1976 *Cohesion in English*, Londres, Longman.
- HÄRMA, J. 1987 «La cataphore pronominale en français», *Neophilologica Fennica* 45 : 53-69.
- HAWKINS, J. A. 1977 «The pragmatics of definiteness» Part I, *Linguistische Berichte* 47 : 1-27.
- HAWKINS, J. A. 1978 *Definiteness and Indefiniteness in Reference and Grammaticality Prediction*, Londres, Croom Helm.
- HINDS, J. 1977 «Paragraph structure and pronominalization», *Papers in Linguistics* 10 (1-2) : 77-99.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. 1980 *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KESIK, M. 1985 «La notion de cataphore : problèmes de théorie et perspectives d'application», *Revue internationale de philosophie* 4 : 350-360.
- KESIK, M. 1986 «Pour une théorie de la cataphore», *Actes du XVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Trêves, mai)* Tübingen.
- KESIK, M. 1989 *La cataphore*, Paris, Presses Universitaires de France.
- KLEIBER, G. 1983 «Les démonstratifs (dé)montrent-ils? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs», *Français moderne* 51 : 99 -117.
- KLEIBER, G. 1986 «Déictiques, embrayeurs, "token-reflexive", symboles indexicaux, etc. Comment les définir?», *Information grammaticale* 30 : 4-21.
- KLEIBER, G. 1988 «Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore?», *Vox Romanica* 48 : 1-14.
- KLEIBER, G. 1989a «Référence indirecte ou de la divergence sur les anaphores divergentes», *Cahiers de Praxématique* 12 : 51-74.
- KLEIBER, G. 1989b «Référence, texte et embrayeurs», *Semen* 4 : 13-50.
- KLEIBER, G. 1990a «Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique"», *Cahiers de linguistique française* 11 : 241-258.
- KLEIBER, G. 1990b «Quand il n'a pas d'antécédent», *Langages* 97 : 24-50.

- KLEIBER, G. 1991 «Anaphore-déixis. Où en sommes-nous?», *Information grammaticale* 51 : 3-18.
- KLEIBER, G. 1994 *Anaphore et pronoms*, Louvain, Duculot.
- KLEIBER, G., C. SCHNEDECKER et L. UJMA 1994 «L'anaphore associative : d'une conception à l'autre», dans C. Schnedecker, M. Charolles, G. Kleiber, J. David, *L'anaphore associative*, Metz, Centre d'analyse syntaxique/Paris, Klincksieck.
- LÉRAT, P. 1983 *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette.
- LYONS, L. 1980 *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MAILLARD, M. 1972 *La Chute de Camus ou le langage en procès*, Thèse de 3^e cycle inédite, Faculté des Lettres, Rabat.
- MAILLARD, M. 1974 «Essai de typologie des substituts diaphoriques (supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore)», *Langue française* 21 : 55-71.
- MAILLARD, M. 1977 *Le langage en procès*, Presses Universitaires de Grenoble.
- MAILLARD, M. 1987 *Comment ça fonctionne*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris X-Nanterre.
- MAILLARD, M. 1990 «Du 'ça' français au 'ça' seychellois», dans A. Rousseau *Prépublications du Colloque de linguistique La Déixis*, (Paris III, 8-9 Juin) Paris, Presses Universitaires de France.
- MAINGENEAU, D. 1986 *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.
- MILNER, J.-C. 1976 «Réflexions sur la référence», *Langue française* 30 : 63-73.
- MILNER, J.-C. 1985 *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- PARRET, H. 1980 «Demonstratives and the-sayer», dans J. Van der Auwera, *Semantics of Determiners*, Londres, Croom Helm.
- PEIRCE, S. C. 1931-1935 *Collected Papers (1-8)* publ. par Ch. Hartshorne, P. Weiss et A. Burks, Cambridge (Mass.).
- PINCHON, J. 1975 «La représentation régressive», *Le français dans le monde* 114 : 45-46.
- POTTIER, B. 1974 *Linguistique générale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- QUINE, W. V. O. 1971 «The Inscrutability of Reference», dans D. Steinberg et L. A. Jacobovits, *Semantics : an Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, Cambridge University Press.
- REBOUL, A. 1989 «Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique et/ou pragmatique», *Cahiers de linguistique française* 10 : 77-100.
- REICHENBACH, H. 1947 *Elements of Symbolic Logics*, Macmillan, New-York et Londres.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. 1988a «Anaphore, cataphore et mémoire discursive», *Pratiques* 57 : 15-43.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. 1988b «Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite», dans G. Schoeni, J.-P. Bronckart et P. Perrenaud, *La langue française est-elle gouvernable?*, Neuchâtel, Delachaux-Niestlé, p. 185-216.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. 1989 «Anaphores connecteurs et processus inférentiels», dans C. Rubattel, *Modèles du discours. Recherches actuelles en suisse romande* (Actes des rencontres de linguistique française), Berne, Peter Lang, p. 303-336.

- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. 1993 «Anaphores, associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique?», dans S. Karolak et T. Muryn, *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Cracovie, École normale supérieure, Institut d'études romanes.
- ROHRER, C. 1968 «Das Verhältnis der Personalpronomen zu ihrem Beziehungswort im Französischen», *Indogermanische Forschungen* 73 : 110-132.
- SANFORD, A. J. et coll. 1983 «Pronoun without explicit antecedents?», *Journal of Semantics* 2 : 303-318.
- SCHNEIDER, R. et G. UHLIG 1965 «Apollonii Dyscoli quae Supersunt», dans *Grammatici Graeci* 1-2, Hildesheim, G. Olms, p. 86.
- SIDNER, C. L. 1983 «Focusing in the Comprehension of Definite Anaphora», dans B. Grosz et coll., *Readings in Natural Language Processing*, Los Altos, Morgan Kaufmann Publ., p. 362-69.
- STRAWSON, P. F. 1959 *Individuals*, Londres, Methuen.
- TASMOWSKI-DE RYCK, L. et S. P. VERLUYTEN 1982 «Linguistic Control of Pronouns», *Journal of semantics* 1 : 323-346.
- TESNIÈRE, L. 1988 [1958] *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- WEBBER, B. L. 1983 «So What Can We talk About Now?», dans B. Grosz et coll., *Readings in Natural Language Processing*, Los Altos, Morgan Kaufmann Publ., p. 394-414.
- WIEDERSPIEL, B. 1989 «Sur l'anaphore : du modèle "standard" au modèle "mémoirel"», *Travaux de linguistique et de philologie* 27 : 95-113.
- WIESE, B. 1983 «Anaphora by Pronouns», *Linguistics* 21 : 373-417.
- WILMET, M. 1986 *La détermination nominale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- YULE, G. 1982 «Interpreting Anaphora without Identifying Reference», *Journal of Semantics* 1 : 315-323.